



# Conseil économique et social

Distr. générale  
9 novembre 2007  
Français  
Original : anglais

---

## Comité chargé des organisations non gouvernementales

Session ordinaire de 2008

21-30 janvier 2008

### **Rapports quadriennaux 2003-2006 des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général en application de la résolution 1996/31 du Conseil\***

#### **Note du Secrétaire général**

## Table des matières

	<i>Page</i>
1. Centre pour la démocratie et le développement . . . . .	2
2. Fonds mondial pour les femmes . . . . .	5
3. Handicap International . . . . .	8
4. Association internationale des charités . . . . .	11
5. Centre international du commerce et du développement durable . . . . .	15

---

\* Les rapports soumis par les organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services de l'édition.



## **1. Centre pour la démocratie et le développement**

(Statut spécial : 2003)

### **Introduction**

Le Centre pour la démocratie et le développement (CDD) est une institution phare et une source de connaissances et de recherches primordiales sur les politiques gouvernementales dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. Depuis sa création, il est à la pointe de la mobilisation des connaissances universitaires et du dialogue sur les questions critiques que sont la gouvernance, la pauvreté, le constitutionnalisme, la réforme du secteur de la sécurité dans les pays en transition et sur d'autres dossiers qui se sont imposés par la suite dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Au fil des années, le CDD a défini des grands axes d'action à l'intention des gouvernements et de la société civile, et il a vigoureusement milité auprès des milieux universitaires et intellectuels en faveur de l'action sociale citoyenne et du changement. Son père fondateur, Kayode Fayemi, est arrivé au terme de son mandat en février 2006. Il a été remplacé par Jibrin Ibrahim, brillant universitaire ouest-africain bilingue très engagé, par ailleurs ancien directeur pour le Nigéria de l'organisation américaine Global Rights Partners for Justice. M. Fayemi siège maintenant au conseil d'administration du CDD. À la suite de cette transition, le Centre s'est employé à approfondir son engagement en Afrique de l'Ouest, sans pour autant modifier ses orientations et ses objectifs. En l'occurrence, il a élargi le périmètre de son action pour répondre aux nouveaux défis de la démocratisation, avec des programmes en direction des partis politiques et des campagnes en faveur du processus électoral, le suivi régional des objectifs du Millénaire pour le développement à travers des recherches et la sensibilisation à la budgétisation non sexiste, et en continuant de soutenir la reconstruction des institutions et les processus démocratiques ouest-africains après les conflits.

### **Contribution à l'organisation des travaux de l'ONU**

#### **i. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et aux grandes conférences et autres réunions des Nations Unies**

a) Commission de la condition de la femme, 28 février-11 mars 2005, Siège de l'ONU, New York. Un représentant du CDD a participé à la réunion et a plaidé à cette occasion en faveur de l'application intégrale, par les États Membres de l'Organisation des Nations Unies, des principes définis dans la Plate-forme d'action de Beijing, 10 ans après l'adoption de ces principes.

b) Dialogue ONU/société civile sur la responsabilité de protéger, 23 juin 2005. Le représentant du CDD a participé à l'examen du rapport du Secrétaire général d'alors intitulé « Dans une liberté plus grande ». Le Centre a participé à la rédaction d'un document de campagne appelant à l'adoption des principes relatifs à la responsabilité de protéger dans le cadre d'un continuum d'action et du corps de principes et pratiques en vigueur à l'ONU.

**ii. Coopération avec les organes des Nations Unies et les institutions spécialisées au Siège et hors Siège**

a) Projet de collecte de données et de sensibilisation à l'élaboration de budgets non sexistes, en collaboration avec le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM).

- Ateliers et formations pour la société civile : Abuja (Nigéria), 12-19 septembre 2004, État de Cross River (Nigéria), 30 juillet-1<sup>er</sup> août 2006, Lagos (Nigéria), 12-15 mars 2007.
- Analyse, sur des critères de sexe, du document de stratégie nationale pour la réduction de la pauvreté et publication des résultats, Nigéria, août 2005.
- Formation à l'intention des parlementaires des 36 États nigériens : 22-25 août 2005.
- Formation à l'intention des parlementaires de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) : Abuja (Nigéria), 12-14 septembre 2005.
- Examen des projets de document de stratégie pour la réduction de la pauvreté des 36 États du Nigéria : 1<sup>er</sup> septembre-25 octobre 2005.
- Atelier technique à l'intention des équipes chargées d'élaborer les stratégies de réduction de la pauvreté : Nigéria, 9-11 novembre 2005.

b) Création d'un site Web sur la budgétisation non sexiste ([www.nigeriagenderbudget.org](http://www.nigeriagenderbudget.org)) : novembre 2006.

c) Appui consultatif sous forme de note théorique adressée au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dans la perspective du rapport 2005 du PNUD sur le développement humain (delta du Niger), Nigéria.

d) Projet engagé avec le PNUD pour faciliter la protection du mandat électoral au Nigéria : six États du sud-est du pays, 11 août-30 septembre 2004.

**iii. Initiatives prises par le CDD pour appuyer la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international**

a) Activités correspondant aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Le CDD participe à la réalisation des OMD dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. Ses principales initiatives concernent les domaines suivants :

**Objectif 1**

**Réduire l'extrême pauvreté et la faim**

*Cible 2 (indice d'écart de la pauvreté). Actions :*

- Établissement de diagnostics pauvreté afin de recueillir la voix des plus pauvres et de la faire entendre, formulation d'une autre option stratégique de réduction de la pauvreté, à titre de contribution à la définition de la stratégie nationale nigérienne : 2 juin-15 décembre 2003. Avec le soutien du Ministère du développement international (Royaume-Uni).

## **Objectif 2**

### **Assurer l'éducation primaire pour tous**

*Cible 3 (taux net de scolarisation dans le primaire). Actions :*

- Examen et suivi des budgets nigériens de l'éducation (budget fédéral et budgets des États) dans l'optique du respect des OMD : 1999-2003;
- Intervention auprès du Parlement national en faveur de l'augmentation du budget fédéral de l'éducation : 14 septembre 2003. Avec le soutien de la Fondation Heinrich Böll (résultat direct : une augmentation de 10 % du budget fédéral du programme d'instruction primaire universelle);
- Examen et suivi des budgets de l'éducation de 65 collectivités locales dans l'optique du respect des OMD : Abuja (Nigéria), 19-23 janvier 2004; 15-19 mars 2005.

## **Objectif 3**

### **Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes**

*Cible 4 (proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux; proportion de femmes dans les emplois salariés). Actions :*

- Élargissement de l'espace de participation des femmes à la vie politique en Afrique de l'Ouest par la formation, l'action militante auprès des membres du Parlement de la CEDEAO et la production de documents sur les expériences des femmes dans la sphère politique. Mars-octobre 2003 (avec le soutien de l'Institut pour la société ouverte);
- Formation de 400 femmes à la citoyenneté et au leadership dans les situations de conflit en Afrique de l'Ouest. Janvier 2002-avril 2005 (avec le soutien d'Oxfam Novib);
- Campagne de recherche et d'information sur la budgétisation non sexiste en Afrique de l'Ouest. Depuis mars 2007. Pays couverts : Nigéria, Ghana, Mali, Burkina Faso et Niger (avec le soutien d'Oxfam Novib).

## **Objectif 5**

### **Améliorer la santé maternelle**

*Cible 6 (réduction du taux de mortalité maternelle). Actions :*

- Examen et suivi de la planification et de la courbe des dépenses dans les budgets nationaux et locaux de la santé, dans l'optique du respect des OMD : janvier 2005 (avec le soutien d'Oxfam Novib).

## **Objectif 7**

### **Assurer un environnement durable**

*Cible 9 (intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et les programmes). Actions :*

- Production d'un document d'orientation sur la marche à suivre pour adopter une approche intégrée du développement de la région du delta du Niger : janvier-septembre 2004 (avec le soutien d'Oxfam GB);

- Formation de 250 jeunes leaders à l'action citoyenne et militante pour l'environnement durable dans le cadre de la sensibilisation à l'échelon local : région du delta du Niger, janvier 2002-avril 2005 (avec le soutien d'Oxfam Novib).

**iv. Activités à l'appui des valeurs et des principes universels**

- Dialogues et rencontres à l'occasion de la Journée internationale de la femme, Abuja (Nigéria), 10 mars 2006.
- Journée mondiale Debout contre la pauvreté, Abuja (Nigéria), 17 octobre 2006

**v. Participation générale aux travaux du Conseil économique et social**

Le CDD souhaiterait participer davantage aux activités du Conseil économique et social. Sa participation limitée est due au fait que les informations sur les réunions et conférences internationales sont trop rares et ne lui parviennent pas toujours en temps voulu. Des renseignements actualisés ont donc été fournis par courriel de manière à améliorer la communication.

## **2. Fonds mondial pour les femmes**

(Statut spécial : 1995)

### **Première partie**

**i. Déclaration liminaire rappelant les buts et objectifs de l'organisation**

L'organisation a pour vocation d'accorder des subventions pour soutenir la création, le renforcement et la mise en réseau des groupes qui œuvrent pour le bien-être des femmes et leur participation pleine et entière à la vie de la société; d'encourager l'appui renforcé aux programmes en faveur des femmes dans le monde entier; de faire campagne pour que l'importance de la participation des femmes s'impose comme une évidence à l'échelle internationale. Le Fonds mondial pour les femmes aspire à un monde juste et démocratique, dans lequel les femmes et les hommes prendront une part égale à tous les aspects de la vie sociale, politique et économique. Il s'inscrit dans un mouvement mondial des femmes ancré dans une volonté de justice et dans l'appréciation de la valeur de l'expérience féminine.

Les obstacles rencontrés par les femmes varient largement selon les milieux, les cultures, les traditions religieuses et les pays. Le Fonds mondial est convaincu que ce sont les femmes elles-mêmes qui savent le mieux définir leurs besoins et proposer des solutions pour un changement durable.

#### *Élargissement de la représentation géographique*

La représentation géographique au sein du Conseil consultatif du Fonds pour les programmes n'a pas changé depuis la présentation du dernier rapport.

Depuis la présentation de son dernier rapport en 2002, le Fonds mondial pour les femmes a accordé quelque 1 736 subventions d'un montant total de 20,8 millions de dollars à 1 391 groupes de femmes dans 138 pays et territoires. Pour l'exercice

budgétaire 2005-2006, 649 subventions d'un montant total de 7,8 millions de dollars sont allées à 618 groupes de femmes dans 120 pays.

*Sources de financement et dépenses*

L'actif net du Fonds mondial pour les femmes à la clôture de l'exercice budgétaire 2005-2006 était de 20 millions de dollars, contre 12,3 millions de dollars à la fin de la période couverte par le rapport précédent, à savoir l'exercice se terminant en 2002. Cette progression s'explique par l'augmentation des dons individuels et par le succès de la campagne de levée de fonds.

## **Deuxième partie**

### **i. Participation aux travaux et aux conférences du Conseil économique et social, de ses organes subsidiaires et à diverses autres réunions d'institutions des Nations Unies**

1. En réponse à une demande dans ce sens, le Fonds mondial a envoyé le texte de deux déclarations faites par son conseil de direction, pour distribution à la cinquante-neuvième session de la Commission des droits de l'homme (17 mars au 25 avril 2003).

2. La Présidente du Fonds mondial, Kavita N. Ramdas, a été invitée à s'exprimer en qualité d'experte à la cinquante-septième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, intitulée « Objectifs du Millénaire pour le développement : la société civile agit », qui s'est tenue au siège de l'ONU à New York du 8 au 10 septembre 2004.

3. Le Fonds mondial pour les femmes a soutenu de nombreuses organisations et leur a permis de participer aux réunions préparatoires régionales de la Conférence Beijing+10 en Asie, en Afrique et en Amérique latine.

La Présidente du Fonds mondial et quelques-unes de ses collaboratrices ont participé aux réunions Beijing+10 dans le cadre de la quarante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme, qui s'est tenue au Siège de l'ONU à New York du 28 février au 11 mars 2005.

Le Fonds mondial a financé la participation d'ONG aux conférences des Nations Unies suivantes :

- Quarante-huitième session de la Commission de la condition de la femme, New York, 1<sup>er</sup>-12 mars 2004 : Association Women in Law and Development, Togo; Forum Asie-Pacifique des ONG pour Beijing+10, Bangkok, juillet 2004; Asia-Pacific Women's Watch, Philippines; Asia-Pacific Resource and Research Centre for Women, Malaisie; Network of Asia Pacific Youth (NAPY), Inde; Mongolian Women's Fund, Mongolie;
- Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, New York, 10-21 mai 2004 : Women's League of Burma, Thaïlande; septième conférence régionale des femmes, Addis-Abeba, 6-14 octobre 2004; Women in Law and Development in Africa, Zimbabwe; Women in Law and Development, Togo;

- Beijing+10, examen et évaluation de la Plate-forme d'action de Beijing et du document issu de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale, Siège de l'ONU, 28 septembre-11 mars 2005; Asian-Pacific Resource and Research Centre for Women, Malaisie; Coalition Karat, Pologne; Red de Education popular entre mujeres, Uruguay; Women in Law and Development, Togo; Réseau des femmes africaines économistes, Mali; La Rona : Young African Advocates for Rights, Zambie; Coalition of Eastern Non-Governmental Organizations, Nigéria; Women's League of Burma, Thaïlande; Model Mission of Assistance in Africa, Nigéria; Réseau des femmes pour la santé et les droits sexuels et procréatifs, Pologne; Ligue féministe, Kazakhstan; African Center for Empowerment Gender and Advocacy, Kenya; Lolas Kampanyera Para Sa Kapayapaan at Kumpensasyon, Philippines; Bangladesh Mahila Parishad, Bangladesh; Isis Women's International Cross-Cultural Exchange, Ouganda; Network of Asia Pacific Youth (NAPY), Inde; Jovens Feministas de Sao Paulo, Brésil; Kaunas Women's Employment and Information Centre, Lituanie; Fonds slovaque-tchèque pour les femmes, République tchèque; Réseau des femmes croates, Croatie; Centre africain de développement de la Commission économique pour l'Afrique, Éthiopie; Women in Law and Development in Africa, Zimbabwe; CODEPINK : Les femmes pour la paix, États-Unis; Women's Environment and Development Organization, États-Unis.

## ii. Coopération avec les organes et les institutions spécialisées des Nations Unies

1. Des milliers d'organisations de femmes de l'hémisphère Sud reçoivent des subventions du Fonds mondial pour les femmes, ce qui leur donne les moyens d'œuvrer à de nombreux chantiers qui recoupent les activités et les intérêts de l'ONU, dont l'élimination et le traitement du VIH/sida, l'accès à l'eau potable, la scolarisation des filles, la violence contre les femmes, la traite, les secours en cas de catastrophe, etc.

## iii. Autres activités pertinentes

### *Contribution à l'application des résolutions des Nations Unies*

Le Fonds mondial pour les femmes défend l'ensemble des droits des femmes; depuis sa création, il a soutenu de nombreux groupes qui militaient en faveur de l'adoption de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Il a également soutenu les groupes qui œuvraient pour l'application intégrale de la Déclaration du Caire faite à la Conférence internationale sur la population et le développement, ainsi que de la Convention relative aux droits de l'enfant. Il a par ailleurs parrainé la participation de femmes à diverses réunions internationales.

### **3. Handicap International**

(Statut spécial : 1999)

#### **I. Introduction**

1. Handicap International intervient dans tous les contextes aux côtés des personnes en situation de handicap, pour leur permettre d'avoir accès aux services et pour promouvoir leurs droits à l'autonomie. Dans ses domaines d'activités, l'organisation s'emploie à réduire et prévenir le risque de handicap. Handicap International est une association de solidarité internationale, non gouvernementale, non confessionnelle, sans affiliation politique et à but non lucratif. Son réseau d'associations nationales œuvre de manière constante à la mobilisation des ressources, à la cogestion des projets et au rayonnement des principes et des actions de l'association Handicap International.

2. Changements marquants depuis 2003 :

- Le 1<sup>er</sup> juillet 2006, Handicap International a fusionné avec une autre ONG, Atlas Logistique, après une longue collaboration. L'organisation dispose donc maintenant d'une capacité d'intervention dans l'urgence et peut apporter des secours humanitaires diversifiés aux réfugiés, aux personnes déplacées et aux victimes de catastrophes, et proposer des soins spécialisées aux victimes de traumatismes et aux personnes handicapées.
- Deux nouvelles sections de Handicap International ont été créées, au Canada (2003) et aux États-Unis (2006). Elles viennent s'ajouter aux sections qui existent déjà en France, en Belgique, en Suisse, au Luxembourg, en Allemagne et au Royaume-Uni. En décembre 2006, l'association était présente dans 60 pays.

#### **II. Contributions de Handicap International aux travaux de l'ONU**

##### **i. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et aux grandes conférences et autres réunions des Nations Unies**

*Participation à l'élaboration de la Convention relative aux droits des personnes handicapées*

- Handicap International a participé activement aux travaux du Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées, également appelé Comité spécial (New York, 29 juillet-9 août 2002; 16-27 juin 2003; 5-16 janvier 2004; 24 mai-4 juin 2004; 23 août-3 septembre 2004; 24 janvier-4 février 2005; 1<sup>er</sup>-12 août 2005; 1<sup>er</sup> janvier-3 février 2006; 14-25 août 2006; 5 décembre 2006).
- Handicap International a animé les groupes de travail chargés d'examiner les articles 32 et 11 de la Convention et a participé activement aux discussions sur l'article 28 : un groupe représentant la société civile a été créé dans le cadre des huit sessions du Comité spécial tenues à New York entre 2002 et 2006

(voir dates plus haut). Ce groupe est l'International Disability Caucus (IDC). Des sous-groupes ont été constitués en son sein pour traiter chaque article de la Convention. Handicap International a participé de très près aux travaux concernant les articles 32, 11 et 28. Les groupes de travail ont essentiellement travaillé par échange de courriels entre les sessions du Comité spécial, et l'IDC s'est réuni en marge des sessions du Comité de manière à définir une position commune de la société civile pour chacun des articles susmentionnés.

- Handicap International s'est investi, en qualité d'organisateur ou de participant, dans des conférences régionales visant à promouvoir la Convention, en coopération avec le Département des affaires économiques et sociales (27-29 octobre 2004 à Ouagadougou pour l'Afrique de l'Ouest; 15-17 juin 2005 à Casablanca pour le Maghreb; 21-23 mars 2006 à Belgrade pour l'Europe orientale). L'organisation s'est véritablement mobilisée à travers ses programmes, et les effets de son action dans les pays n'en ont été que plus grands.

*Participation au processus d'application de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction (Convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel)*

- En tant que membre fondateur de la campagne internationale d'interdiction des mines, Handicap International a activement participé aux manifestations organisées au titre de la Convention d'Ottawa. C'est ainsi que l'organisation a été présente aux sessions annuelles des États parties à la Convention et à toutes les réunions intersessions d'experts et aux réunions régionales, à la fois en tant qu'ONG spécialisée et comme membre de la délégation officielle de la campagne; (2003 : 15-19 septembre à Bangkok; 2004 : 28 et 29 janvier à Ouagadougou; 9-13 février à Genève; 3 et 4 mars à Nairobi; 8-12 mars à Genève; 15 et 16 avril à Douchanbé; 21 juin à Genève; 29 novembre-3 décembre à Nairobi; 2005 : 13-17 juin à Genève; 19-22 septembre à Genève; 28 novembre-2 décembre à Zagreb; 2006 : 8-12 mai à Genève; 18-22 septembre à Genève).
- Entre 2004 et 2006, dans le cadre de sa campagne contre les bombes à sous-munitions, Handicap International a participé à la troisième conférence d'examen de la Convention de 1980 sur les armes classiques; ses représentants se sont exprimés aux réunions des États parties à cet instrument ainsi qu'à des réunions d'experts (Genève : 8-12 mars 2004; 5-16 juillet 2004; 8-17 novembre 2004; 29 novembre-3 décembre 2004; 7-11 mars 2005; 2-12 août 2005; 14-25 novembre 2005; 6-10 mars 2006; 19-23 juin 2006; 28 août-8 septembre 2006; 7-17 novembre 2006) et a organisé une série de manifestations pour faire connaître le problème des bombes à sous-munitions.

**ii) Coopération des organes ou institutions spécialisées des Nations Unies, sur le terrain et au Siège**

Handicap International conduit sur le terrain 240 projets de développement, d'aide humanitaire et de déminage. Ses équipes se concertent et coopèrent régulièrement avec les institutions des Nations Unies, notamment celles qui relèvent du Conseil économique et social, à savoir notamment le Bureau de la coordination

des affaires humanitaires, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Service de la lutte antimines (SLAM), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Organisation internationale du Travail (OIT), selon les pays et la nature des programmes. En 2005 et 2006, l'organisation a réalisé des projets touchant des domaines précis en concertation et en association avec le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA). En 2005, elle a considérablement renforcé l'appui méthodologique, organisationnel et opérationnel qu'elle apporte aux organismes d'aide humanitaire des Nations Unies et à la coordination des efforts de réforme de l'ONU (Bureau de la coordination des affaires humanitaires (module gestion); HCR (module protection); Programme alimentaire mondial (module logistique). Handicap International a également produit des modèles théoriques de l'assistance en urgence aux personnes handicapées et vulnérables en organisant des capacités opérationnelles dans des situations de crise. L'organisation participe aux travaux de groupes techniques officiels ou informels créés par ces organes.

En association avec l'OMS, Handicap International a participé, par le biais de l'International Disability and Development Consortium, aux préparatifs de la consultation internationale d'examen sur la réadaptation en milieu communautaire qui s'est tenue à Helsinki (Finlande) en 2003, ainsi qu'à la rédaction d'un mémoire commun sur la question. L'organisation est par ailleurs avec l'OMS l'un des membres de l'Alliance mondiale pour l'élimination de la filariose. Des représentants de Handicap International ont également participé aux conférences suivantes : cinquante-huitième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, New York, 7-9 septembre 2005; Atelier OMS sur les ONG, Genève, 23 février 2006; cinquante-neuvième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, New York, 6-8 septembre 2006; consultation annuelle du HCR avec les ONG, Genève, 26-28 septembre 2006.

**iii) Initiatives prises par Handicap International pour contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

Handicap International s'investit dans la réalisation des objectifs du Millénaire à travers des activités sur le terrain qui visent à intégrer la dimension du handicap dans les objectifs.

**Objectif 1  
Éliminer l'extrême pauvreté et la faim**

Handicap International a monté des projets qui favorisent l'insertion économique des personnes handicapées. Ces projets contribuent à faire reculer la misère.

**Objectif 2  
Assurer l'éducation primaire pour tous**

Handicap International élabore des projets d'éducation inclusive pour les enfants handicapés.

**Objectifs 4, 5 et 6****Réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle et combattre les maladies**

Handicap International défend l'accès des personnes handicapées à la santé, et contribue par là à la réalisation de ces objectifs.

Militance : Handicap International milite au sein de la branche française d'Action mondiale contre la faim, dont les objectifs rejoignent les OMD. Il a participé également aux réunions d'ONG organisées en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, du 7 au 9 septembre 2005, ainsi qu'à l'établissement du rapport intitulé « 2005 : plus d'excuses », qui contient les recommandations des organisations de la société civile française pour la réalisation des objectifs.

**4. Association internationale des charités**

(Statut spécial : 2003)

**I. Association internationale des charités (AIC)****– valeurs et nouvelle orientation**

1. L'AIC est la plus ancienne organisation de femmes laïques dans le monde, puisqu'elle a été fondée en 1617 par Saint-Vincent de Paul afin de lutter contre la pauvreté et ses causes et de donner aux femmes un rôle reconnu dans l'Église et dans la société. Bien que les buts de l'organisation restent les mêmes, ses méthodes ont été adaptées aux besoins d'aujourd'hui et à la diversité des régions et des cultures. L'AIC fédère 250 000 femmes bénévoles organisées en associations nationales et en groupes dans 52 pays, dont 11 pays industrialisés et 42 pays en développement. Ses membres interviennent dans leur propre communauté, où elles combattent la pauvreté sous toutes ses formes et promeuvent le développement durable.

2. Nouvelles associations acceptées en 2005 : AIC – Viet Nam, Mozambique, Cuba, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Ghana. De nouveaux groupes collaborent en République démocratique du Congo, en Indonésie, au Bélarus et au Tchad, et promeuvent des actions de solidarité avec l'AIC. À la fin de 2006, plus de 20 associations membres étaient liées par des accords de partenariat.

3. Interventions en faveur de l'égalité des sexes : en 2005, les déléguées de l'AIC ont décidé de s'engager plus particulièrement dans la lutte contre la pauvreté féminine, de combattre avec une vigueur renouvelée les violences faites aux femmes, d'étudier les liens entre pauvreté féminine, héritage culturel et coutumes, d'intensifier les interventions politiques à tous les niveaux en militant pour l'application des lois en vigueur, l'adoption de législations favorables aux groupes vulnérables ou la réforme des législations défavorables (Pérou, Espagne, Belgique, Madagascar, Royaume-Uni), et de renforcer les activités engagées pour appuyer les valeurs et les principes universels.

## **II. Contributions de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

La contribution de l'AIC aux travaux de l'Organisation des Nations Unies, de ses organes et des organismes du système est le fruit de l'expérience de terrain authentique des bénévoles qu'elle compte dans 52 pays.

### **1. Participation aux travaux du Conseil économique et social**

#### **a) L'AIC New York siège aux comités suivants :**

- Comité du développement social;
- Sous-comité de l'élimination de la pauvreté: l'AIC a participé aux manifestations organisées au Siège de l'ONU à New York à l'occasion de la Journée mondiale pour l'élimination de la pauvreté;

#### **b) L'AIC a participé aux conférences suivantes :**

- Cinquante-septième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales : atelier interactif sur le thème « Les enfants et les objectifs du Millénaire pour le développement : élimination de l'extrême pauvreté et de la faim », exposé présenté par l'AIC Madagascar (New York, 8-10 septembre 2004);
- Cinquante-huitième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales. Atelier sur le thème « Des voix pour la paix. Les violences faites aux femmes, une violation des droits et de la dignité humaine », Violence et pauvreté dans les bidonvilles de La Lata, exposé présenté par l'AIC République dominicaine (New York, 7-9 septembre 2005);
- Cinquantième session de la Commission de la condition de la femme sur le thème « Participation renforcée des femmes au développement et parité hommes-femmes dans les processus de décisions à tous les niveaux ». Participation et collaboration à des déclarations d'ONG (New York, 27 février-10 mars 2006).

#### **c) Participation aux travaux du Conseil des droits de l'homme, Genève :**

- Participation au séminaire préparatoire de la deuxième session du Conseil des droits de l'homme et aux séminaires de formation proposés par le Centre des ONG catholiques à Genève (Genève, 14-16 septembre 2006).

#### **d) Participation aux conférences et contributions via l'Internet :**

- Contribution écrite au Rapport du Secrétaire général intitulé « Dans une liberté plus grande : vers le développement, la sécurité et les droits de l'homme pour tous », présenté en septembre 2005 (15 avril 2005);
- « Dynamiser l'action pour combattre les violences faites aux femmes. Atelier consultatif consacré à l'étude approfondie du Secrétaire général sur toutes les formes de violence contre les femmes. Participation à l'atelier et participation à la discussion de suivi en ligne (New York, 6-7 septembre 2005);
- Forum de la société civile organisé par le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits

États insulaires en développement et le Service de liaison avec les organisations non gouvernementales (Genève, 18 juillet 2006);

- Discussion en ligne sur l'élimination de toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des filles, organisée par la Division de la promotion de la femme du Département des affaires économiques et sociales (14 août-8 septembre 2006). La communication de l'AIC a été envoyée le 17 août 2006;
- Collaboration au dossier Dimension humaine des migrations et politiques mondiales présenté aux participants du Sommet mondial des Nations Unies sur les migrations (12 septembre 2006).

## **2. Coopération avec les organes des Nations Unies et avec les institutions spécialisées présentes sur le terrain**

### **a) Coopération permanente de l'AIC aux travaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) :**

Participation aux commissions sur l'élimination de la pauvreté, l'éducation au développement durable en milieu urbain, les droits de l'homme, le dialogue entre les cultures au service de la paix, et au groupe de travail « Éducation pour tous ».

Participation aux sessions de la Conférence générale de l'UNESCO, consultation avec le Directeur général dans le cadre de l'élaboration de la stratégie à moyen terme de l'UNESCO et communication d'informations au service des objectifs de l'UNESCO, notamment la boîte à outils de la lutte contre les violences faites aux femmes.

- Conférence internationale des ONG organisée par le Comité de liaison de l'UNESCO, sur le thème « L'élimination de la pauvreté : éducation et microfinance au service du développement durable » (14-16 décembre 2005). Présentation d'un projet de l'AIC Philippines;
- Parrainage et soutien financier de l'UNESCO, au titre du Programme UNESCO 2006-2007, de l'Assemblée internationale de l'AIC sur le thème « Les femmes et la pauvreté – diversité des cultures » (28 décembre 2006).

**b) Coopération avec les organes des Nations Unies sur le terrain :** Les associations nationales de l'AIC collaborent avec les organes des Nations Unies au niveau local. L'AIC facilite cette interaction en proposant à ses membres dans les pays en développement des formations, des informations et l'accès aux moyens de communication modernes.

**c) Facteurs qui empêchent l'AIC de participer plus activement aux activités internationales :** Pénuries de fonds, manque de personnel pouvant représenter l'organisation (l'effectif est bénévole), difficulté à obtenir des visas pour assister à des réunions internationales.

## **III. Activités concourant à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)**

L'AIC a lancé en 2002 une campagne d'information sur les OMD afin de sensibiliser ses membres à l'importance de ces objectifs. Fin 2006, le bilan de son action était le suivant :

- Participation des associations nationales de l'AIC au suivi des OMD dans les pays;
- Participation aux programmes mis en place par les gouvernements pour atteindre les OMD (participation de l'AIC Madagascar aux programmes de nutrition et de l'AIC Puerto Rico aux programmes d'éducation visant à prévenir la violence contre les femmes);
- Création et suivi de projets innovants correspondant aux OMD dans tous les pays et régions où l'AIC est représentée .

Les associations membres de l'AIC ont fait état de 16 337 projets dans 52 pays :

- Condition des femmes – 1 530 projets s'adressant spécifiquement aux femmes et aux filles exclues de l'enseignement scolaire – par exemple : alphabétisation et formation professionnelle de 80 femmes à Ihosy (Madagascar);
- Revenus – 395 projets : production, formation de revenu et création d'emplois, formation des bénéficiaires à la gestion de leurs propres ressources, par exemple : formation des veuves à la fabrication et aux techniques de vente du savon à Mikondo (République du Congo);
- Alimentation et nutrition – 343 projets : lutte contre les situations d'extrême pauvreté; par exemple : garderie pour enfants sous-alimentés et cours d'hygiène et de nutrition pour leurs mères, Casita Infantile Margarita Naseau, Saint-Domingue (République dominicaine);
- Soins de santé – 815 projets : fourniture de médicaments et de traitements adaptés, par exemple : Centre d'éducation et d'insertion des enfants sourds-muets, Dalat (Viet Nam);
- Personnes âgées – 1758 projets : besoins immatériels et matériels, soins médicaux, nourriture, aide financière, par exemple : création d'une ferme d'élevage pour promouvoir l'autonomie des personnes âgées, Mocoa (Colombie);
- Migrants – 177 projets : problèmes pratiques et juridiques, par exemple : défense des migrants en situation irrégulière, Genève (Suisse);
- Insertion sociale – 598 projets : développement, éducation et emploi, par exemple : Centre de réinsertion sociale et de formation pour enfants et adolescents, Kharkiv (Ukraine);
- Développement local – 2 350 projets : amélioration de la qualité de la vie dans les localités marginalisées par des initiatives intégrées, par exemple : chantier de reconstruction des habitations, écoles et centres communautaires au profit des familles du secteur de La Lata affectées par l'ouragan George (1998), Saint-Domingue (République dominicaine);
- Centres de soins et d'accompagnement – 560 projets en direction de personnes en situation de détresse permanente ou temporaire, par exemple : soupe populaire et dispensaire pour les familles de Pampa de Ocas (Pérou); accompagnement des orphelins et des enfants abandonnés du sida, Chowke et Machel (Mozambique);

- Aides et services communautaires : 7 385 projets, entraide, autonomisation et prévention, par exemple : enregistrement officiel des enfants et des adultes pour le projet Un toit d'abord et le projet AIC de mutuelle santé, Manakara (Madagascar).

#### **IV. Activités d'appui aux principes universels**

1. Collaboration de l'AIC avec le Conseil de l'Europe (participation officielle); présidence du Regroupement des ONG internationales « Grande pauvreté et cohésion sociale », 10-13 novembre 2005; atelier de Messine sur les droits de l'homme et concours à la mise au point du texte de la déclaration finale du Forum mondial sur la migration.
2. Lutte contre les violences faites aux femmes :
  - a) Participation à la campagne internationale lancée par le Conseil européen pour lutter contre la violence à l'égard des femmes;
  - b) Prix AIC récompensant les initiatives, les projets et les campagnes qui contribuent à faire reculer la violence à l'égard des femmes – attribué tous les deux ans le 25 novembre.
3. Pauvreté féminine et culture : enquête auprès des associations membres pour déterminer la corrélation entre culture et pauvreté féminine : 19 rapports en provenance d'Amérique latine, des États-Unis, d'Asie, d'Afrique et d'Europe, sur la base de 820 projets comptant plus de 30 000 bénéficiaires.

### **5. Centre international du commerce et du développement durable**

(Statut spécial : 2003)

#### **Buts et objectifs**

Le Centre international du commerce et du développement durable (ICTSD) a été fondé à Genève en 1996 pour améliorer la connaissance sur les problèmes de développement et d'environnement dans le contexte du commerce international. En tant qu'organisation non gouvernementale indépendante et sans but lucratif, l'ICTSD permet à une large palette d'acteurs de prendre part aux débats sur le commerce et le développement durable. Avec son large réseau de partenaires gouvernementaux, non gouvernementaux et intergouvernementaux, il joue un rôle unique dans la mise à disposition générale de rapports d'information originaux et impartiaux et facilite le traitement des dossiers à la charnière du commerce international et du développement durable.

#### **Mission**

Donner des moyens d'action aux parties prenantes en matière de politiques commerciales par l'information, le réseautage, le dialogue, la recherche ciblée et le

renforcement des capacités, de manière à infléchir le système commercial international dans un sens favorable à l'objectif de développement durable.

L'ICTSD facilite les échanges entre les décideurs et les acteurs extérieurs au système afin que la notion de développement durable soit mieux intégrée dans les politiques commerciales. En aidant les parties à augmenter leurs capacités et à mieux se connaître les unes les autres, il jette des passerelles entre des groupes aux objectifs apparemment disparates. Il cherche à aider ces acteurs à découvrir les nombreux domaines où leurs intérêts et leurs priorités coïncident, puisqu'en définitive le développement durable est leur objectif commun.

L'ICTSD s'est développé non seulement par sa taille, mais aussi par son champ d'action. Il ne comptait au départ qu'une petite équipe de quatre personnes; il dispose aujourd'hui d'un effectif d'une trentaine de professionnels et stagiaires spécialistes en droit, sciences économiques, gestion ou développement durable. Tout en restant attaché aux principes de base définis par ses fondateurs, l'ICTSD est devenu une source dynamique et internationalement respectée de nouvelles et d'analyses sur les questions de commerce et de développement durable.

### **Participation aux travaux du Conseil économique et social**

Par l'intermédiaire de son directeur exécutif, le Centre participe aux travaux de l'équipe du Projet objectifs du Millénaire sur le commerce. En tant que membre de l'équipe 9 (Ouverture et ordonnance des systèmes commerciaux), son directeur exécutif a participé à la publication d'un document sur le commerce au service du développement, qui définit les cadres nécessaires pour corriger les déséquilibres et accroître le potentiel économique des pays en développement et leur donner la capacité effective de vaincre la pauvreté. L'ICTSD anime également le Symposium commerce et développement, qui réunit un groupe informel d'organisations internationales, d'instituts de recherche et d'organisations non gouvernementales mobilisés autour des grandes questions concernant le commerce et le développement, et a été l'un des principaux organisateurs de la réunion du Forum mondial sur la diversité biologique consacrée au commerce.

### **Coopération avec les organes des Nations Unies**

L'ICTSD dispose du statut d'observateur auprès de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), la Commission du Codex Alimentarius et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Il est également accrédité auprès de la Convention sur la diversité biologique, la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Depuis juillet 2005, il est accrédité auprès du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Il participe et continuera de participer aux conférences et réunions de ces organes, à l'occasion desquelles il organise chaque année plus de 30 réunions d'experts et de manifestations, et dont un échantillon est énuméré ci-après :

- Conférence des parties (COP-8) à la Convention sur la diversité biologique, Curitiba (Brésil), 20-31 mars 2006;

- Réunion des parties (MOP-3) au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, Curitiba (Brésil), 13-17 mars 2006;
- Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Hong Kong (région administrative spéciale de Chine), 13-18 décembre 2005;
- MOP-2, Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, Montréal (Canada), mai-juin 2005;
- Troisième congrès mondial de l'Alliance mondiale pour la nature (IUCN) (WCC-3), Bangkok (Thaïlande), 17-25 novembre 2004;
- Commission du développement durable, douzième session (CDD-12), Siège de l'ONU, New York, 14-30 avril 2004;
- MOP-1, Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, Kuala Lumpur (Malaisie), 27 février 2004;
- COP-7, Convention sur la diversité biologique, Kuala Lumpur (Malaisie), 9-20 février 2004.

L'ICTSD a exécuté le projet de renforcement des capacités en matière de droits de propriété intellectuelle, de développement durable pour le commerce et le développement durable en association avec la CNUCED. Les objectifs principaux de ce projet étaient de mieux faire comprendre les implications de l'Accord sur les droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et de doter les pays en développement de capacités d'analyse et de négociation suffisantes pour participer aux négociations de cet accord en ayant en main tous les atouts nécessaires pour faire avancer leurs objectifs de développement durable.

En coopération avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), l'ICTSD a organisé un débat sur la propriété intellectuelle, l'innovation et le développement durable, qui s'est tenu à Punta Arenas (Costa Rica), du 10 au 12 mai 2006.

Réunion d'experts sur le développement durable coorganisée avec le PNUE à Genève, le 11 mai 2006, intitulée « Les négociations de l'OMC sur les subventions dans le secteur des pêches : problèmes et options ».

Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (COP-8), Curitiba (Brésil), 28 mars 2006. L'ICTSD et l'Université des Nations Unies ont débattu sur le thème « L'obligation de divulgation prévue dans les procédures en matière de brevets : outil de lutte contre les détournements ou obstacle à l'innovation? ».

Réunion en marge de la MOP-2 à Montréal le 31 mai 2005, sur la question de savoir si le Protocole de Cartagena et les règles commerciales multilatérales ménageaient un espace pour les politiques nationales.

Dans le cadre du colloque public organisé par l'OMC à Genève le 30 avril 2005, débat sur la transposition des principes inscrits dans la Convention sur la diversité biologique dans l'ADPIC à la suite de la Conférence de Hong Kong.

Dialogue national sur l'évolution des principes de propriété intellectuelle et de santé publique, tenu au Caire le 29 juin 2005, en coopération avec la CNUCED.

Manifestation en marge de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP-10), à Buenos Aires le 14 décembre 2004, sur les conséquences commerciales et les modalités d'application du Protocole de Kyoto.

Organisation, avec ONUSIDA, d'une session sur les défis du développement face au régime des droits de propriété intellectuelle, en marge de la onzième Conférence de la CNUCED à Sao Paulo, le 17 juin 2004.

Réunion avec les experts du Programme mondial CNUCED-PNUD sur les manières de rendre le traitement différencié plus efficace et plus réactif aux besoins de développement.

Publications communes de l'ICTSD et d'organes des Nations Unies sur le commerce et le développement.

À l'occasion de la Conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong, l'ICTSD a organisé un colloque sur le commerce et le développement (13-17 décembre 2005), qui s'est avéré être le seul espace parallèle de dialogue véritablement utile. Cette rencontre a été l'un des points forts de la stratégie appliquée par le Centre pour donner la parole aux parties prenantes afin de faire naître des idées nouvelles et des analyses innovantes des grandes orientations en matière de commerce et de développement durable. Elle a réuni dans un certain nombre de panels de discussion des universitaires renommés, des spécialistes des politiques publiques, des organisations intergouvernementales ou non gouvernementales versées dans les questions liées au développement, des associations de consommateurs, des acteurs du secteur privé et des parlementaires. Pascal Lamy, Directeur général de l'OMC, et Supachai Panitchpakdi, Secrétaire général de la CNUCED, faisaient partie des orateurs.

## **Évolution de l'ICTSD**

Le petit centre de ressources très ciblé qu'était l'ICTSD à ses débuts est devenu un facilitateur et un fournisseur d'informations hautement efficace, ce qui l'a amené à évoluer pour répondre aux besoins des acteurs du commerce international et du développement durable. Il a participé à toutes les conférences ministérielles de l'OMC, à l'occasion desquelles il a fourni des services d'appui aux participants et au grand public. La cinquième Conférence ministérielle s'est tenue à Cancun, au Mexique, du 10 au 14 septembre 2003. Elle devait notamment faire le point des progrès accomplis dans les négociations commerciales du Cycle de Doha et des travaux annexes. La sixième Conférence, tenue à Hong Kong, du 13 au 18 décembre 2005, avait pour objectif de parvenir à un accord sur Doha. En règle générale, la Conférence ministérielle est l'instance de décision suprême de l'OMC. Elle se réunit tous les deux ans pour définir les orientations politiques de l'Organisation. À l'occasion de ces conférences, l'ICTSD produit des bulletins journaliers en quatre langues afin de faire connaître immédiatement les progrès des négociations et les conséquences qui s'ensuivent pour le développement durable.